



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 06-160720

Conseil Syndical du SIDELEC / Désignation du représentant titulaire et de son suppléant

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **10 JUILLET 2020** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **28**

Absent (s) : 00

Procuration (s) : 01

Total des votes : 29

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU SEIZE JUILLET**

DEUX MILLE VINGT

L'an deux mille vingt le **SEIZE JUILLET** à **DIX SEPT HEURES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal - Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Néant

PROCURATION(S) : Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean-Claude DAMOUR

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM06-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Affaire 06-160720

Conseil Syndical du SIDELEC / Désignation du représentant titulaire et de son suppléant

1. Présentation générale et contexte

A l'occasion du renouvellement du Conseil Municipal et à la demande expresse du SIDELEC Réunion en date du 6 juillet 2020, la Commune doit désigner ses nouveaux délégués au Conseil Syndical dudit Syndicat (un titulaire et un suppléant) parmi les membres du Conseil Municipal (antérieurement cette désignation pouvait se faire parmi tout citoyen éligible au conseil municipal).

Pour rappel les principales compétences transférées par la Commune au SIDELEC sont les infrastructures relatives la distribution d'électricité (basse et moyenne tension) et la rénovation de l'éclairage public communal.

Ce Conseil Municipal se tenant le 16 juillet 2020 donc après la date limite de transmission fixée au 15 juillet par le SIDELEC, il reviendra alors directement au Maire de siéger lors de la première réunion du Conseil Syndical du SIDELEC prévue pour le 24 juillet 2020. Les délégués désignés par ce Conseil Municipal prendront alors leurs fonctions lors des prochaines réunions du SIDELEC.

A cet effet, le Maire propose les candidatures suivantes :

- ✓ Titulaire : **Faustin Jean Yves**
- ✓ Suppléant : **Boyer Erick**

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

APPROUVE la désignation de deux élus ci-dessus pour siéger au Comité Syndical du SIDELEC

AUTORISE le maire, ou en son absence, l'élu délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Maire,


Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM06-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020